Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2049_27130324-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Votants : 33

N° 27/2024

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Modification Autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) - Maison Sports Santé - Budget Principal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le sept mars deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL (arrivé en cours de séance), Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD (arrivée en cours de séance), MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à Mme IMBERT
Mme RÉMY à Mme MARIGNOL
M. GAMBIER à Mme BALAT
M. POMARÈDE à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LEY à M. DELORD
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

.../...

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2049_27130324-DE

.../...

L'adjointe au Maire, déléguée au sport et à la jeunesse, informe ses collègues que compte tenu de l'évolution du projet de « maison sport-santé » visant à une meilleure pérennité des ouvrages (extension et création de locaux) une plus grande fondamentalité, une optimisation des coûts et des consommations d'énergie, il s'avère nécessaire de soumettre à l'approbation de l'assemblée délibérante l'autorisation de programme - crédits de paiement prévisionnels, ainsi modifiée :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC	
			2024	2025
Maison Sports Santé	489	700 000€	262 456.16 €	437 543.84 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.3 et R.2311.9,

Vu le décret 97.4175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu l'avis de la Commission des finances du 11.03.2024,

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE telle qu'elle est présentée, l'autorisation de programme et les crédits de paiement (AP/CP) pour l'opération 489 « Maison Sports Santé », comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC	
			2024	2025
Maison Sports Santé	489	700 000€	262 456.16€	437 543.84 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

Bernard CARAYON.

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT.